

# (La CER-N dit non) à des barrières protectionnistes

09.10.2019

---

## D'un coup d'oeil

Instaurer des contrôles étatiques des investissements ne serait pas efficace et affaiblirait la place économique suisse. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) est aussi de cet avis: elle a clairement rejeté une motion dans ce sens, par 15 voix contre 9.

Dans un contexte de conflits commerciaux internationaux, la politique économique suisse risque, elle aussi, de se laisser emporter par la vague de protectionnisme. Les investissements d'entreprises étrangères se trouvent ainsi dans le viseur d'acteurs politiques désireux d'ériger des barrières. Une intervention parlementaire demande en effet la mise en place d'une autorité étatique chargée de contrôler les investissements en Suisse. La CER-N a clairement rejeté cette motion.

# LA PROSPÉRITÉ, LA COMPÉTITIVITÉ ET L'INNOVATION EN SUISSE NE DÉPENDENT PAS DES RAPPORTS DE PROPRIÉTÉ DES ENTREPRISES NATIONALES

Pour une économie suisse ouverte et interconnectée, une telle intervention serait contre-productive à plusieurs égards. Les emplois, la compétitivité et la capacité d'innovation hors du commun des entreprises implantées en Suisse s'appuient pour une grande part sur la coopération internationale et les investissements étrangers. Des infrastructures critiques en matière de sécurité (centrales électriques ou hydrauliques, par exemple) et des entreprises importantes pour l'économie suisse peuvent être protégées sur la base des dispositions légales actuelles.

## DES MESURES UNILATÉRALES NE SONT PAS PROPICES AU SUCCÈS DE L'ÉCONOMIE SUISSE

L'introduction unilatérale d'un contrôle étatique des investissements susciterait des réactions de partenaires commerciaux importants. Ce sont avant tout les PME suisses qui en feraient les frais. Faute d'arguments politiques fondés, la Suisse ferait mieux de renoncer à prendre des mesures unilatérales. C'est plutôt en renforçant la coopération aux niveaux plurilatéral et multilatéral que notre pays parviendra à instaurer des conditions concurrentielles identiques. À noter que la Chine a récemment opéré une ouverture sensible aux investisseurs étrangers.

La décision de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national de prendre le contrepied du Conseil des États et de refuser fermement l'introduction unilatérale de contrôles étatiques des investissements est une bonne nouvelle. Espérons que la Chambre basse balayera définitivement cette intervention dommageable pour la place économique.

Vous trouverez des informations complémentaires sur ce thème dans notre [dossierpolitique](#).